

HARLEY-DAVIDSON rappelle CVO STREET GLIDE Moto



- Noms des modèles ou références concernés : **CVO STREET GLIDE Moto**
- Marque : **HARLEY-DAVIDSON**
- **GTIN 10.05.2023 - 06.10.2023**
- Informations complémentaires : **FL4, e4*168/2013*00166*00**

POURQUOI CE PRODUIT EST-IL DANGEREUX ?

- Motif du rappel : **En raison d'un défaut, la moto réagit plus fortement que prévu aux influences routières et environnementales (terre inégale) à des vitesses supérieures à 160 km/h (100 mi/h). Il y a un risque accru de chutes et de blessures.**
- Risques encourus par le consommateur : **Blessures**

QUE FAIRE ?

- Conduite à tenir par le consommateur : **contacter le concessionnaire.**

Retrouvez toutes les informations sur les rappels de produits sur le site:

<https://rappel.conso.gouv.fr>

Le site des alertes de produits dangereux



FAITES PASSER LE MESSAGE :

Informez vos parents et amis de ce rappel !

Faites circuler l'information au sujet de ce rappel, surtout si vous savez que le produit faisant l'objet du rappel a été offert, prêté ou vendu à quelqu'un d'autre